

AUTOMOBILE : La commune d'Hambach fait un cadeau fiscal à Smart

Lundi 27 août au soir, le conseil municipal d'Hambach/67 a statué sur la baisse de sa taxe foncière sur le bâti de 30 %. À la demande de [SMART FRANCE](http://www.smart.com/fr) / T : 03.87.28.20.00, dans le cadre de son extension pour construire la voiture électrique Mercedes. Bernard Lejeune, directeur de production, et Jean-Yves Schmitt, responsable de la communication, sont en effet venus expliquer aux élus de la commune les impératifs que le site hambachois doit respecter pour maintenir les emplois. Selon eux : « On vise entre 50.000 et 70.000 m² d'extension. » www.smart.com/fr